

**PROCES-VERBAL DE LA 5EME ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DE L'AGE DU DIMANCHE 2 OCTOBRE 2005  
AU PALAIS DE BEAULIEU A LAUSANNE**

**A 14 heures : Accueil des membres : 8 présents + membres du comité (6), 2 membres de l'ASECFC, invitée Mmes Christelle Doidy ASECFC et Edith Roth SFK**

- L'assemblée générale commence par une coupe de champagne pour chacune des participantes et par une photo du comité prise par M. Letellier du magazine Cabines.
- Nouveaux membres et démissions : il y a eu 1 adhésion et 5 démissions.

**Rapport des activités de l'année**

- Madame Treccani cite les différents objectifs de l'association genevoise, soit la formation des jeunes, le coaching des personnes adultes qui veulent se perfectionner et donne une explication sur les raisons que l'AGE ne propose plus de cours pour adultes, pour l'instant en tout cas, du fait qu'il faut toujours un minimum de candidats pour qu'un cours ait lieu et que faute de motivation la quasi-totalité des cours ont dû être annulée.
- Les autres objectifs pour l'année en cours ont été la collaboration active avec les autres associations, afin de développer au final une collaboration suisse, ce qui est plus facile pour régler les problèmes.
- Nous projetons d'annuler notre canard, car les frais engendrés en une seule année couvrent largement la création d'un site internet, moyen plus moderne et plus direct pour informer nos membres des activités de l'AGE et communiquer avec eux au moyen d'un chat. Nous espérons susciter également d'avantage d'intérêts par ce biais et la liste des membres sera accessible avec un lien sur leur propre site si souhaité. Le site sera répertorié sous [www.institut-de-beauté.net](http://www.institut-de-beauté.net) sous le nom de [www.ageinfo.ch](http://www.ageinfo.ch). La proposition ne rencontre aucune objection des membres présents et est donc acceptée.
- Madame Casanova n'étant pas présente, le rapport sur les cours d'intro n'est pas présenté. Cependant, suite à la collaboration fructueuse avec les associations romande, alémanique et tessinoise, les cours d'intro vont proposer le même programme au niveau national.
- Mme Treccani rappelle que les commissaires Mesdames Anne Mermod, Raquel Casanova et Marisa Treccani sont uniquement responsables de la formation, tout autre litige doit être réglé désormais par le syndicat UNIA
- Madame Magoni donne un compte-rendu des examens intermédiaires et finaux. Les résultats ne sont pas fameux, Le problème semble résider dans le fait que le barème à l'école est trop élevé par rapport à l'échelle fédérale. Un futur projet vise également que l'examen fédéral soit le même pour toute la Suisse afin d'assurer une cohésion professionnelle suisse.
- La parole est donnée à Mme Roth qui se montre très satisfaite de l'évolution des pourparlers entre les différentes associations. Elle précise qu'unir les meilleures idées de chacun profite à tout le monde et œuvre à plus de succès dans la reconnaissance de notre profession. Elle rajoute d'ailleurs que la nouvelle ordonnance prouve qu'un excellent travail a été fait tous ensemble.
- Notre trésorière, Madame Vanessa Zanotti-Jaggi présente les comptes qui ont été validés par Mmes Nathalie Derosse et Anne Mermod. Décharge des comptes.

- Marisa explique et exprime sa déception suite à l'annulation du 4<sup>ème</sup> concours de maquillage. Ce concours n'ayant rencontré aucune motivation parmi les apprenties et suite à deux annulations de dernière minute d'un effectif déjà restreint, nous avons décidé l'annulation pure et simple du concours. La préparation de cet événement prévoyant des frais et beaucoup d'organisation, il nous est apparu comme regrettable que les apprenties ne le considère pas comme une opportunité intéressante et enrichissante. Chaque année, malgré l'envoi de nos courriers, nous sommes contraintes de les rappeler les unes après les autres pour tenter de les motiver. Les inscriptions spontanées sont très rares et c'est pourquoi il est décidé de faire une dernière tentative l'année prochaine avec date limite d'inscription. Si l'expérience ne rencontre pas plus de succès, nous renoncerons définitivement à ce projet qui pourtant nous tient à cœur.
- Compte-rendu des cours proposés en priorité aux apprenties, mais pour lesquels les adultes désireux de se perfectionner peuvent participer également. Cette année, l'AGE a donc proposé un cours de massage afin que les participants apprennent la dextérité de la gestuelle séparément et en composition, ainsi qu'un cours de maquillage.
- Proposition d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour redéfinir la gestion de l'Association.
- Madame Treccani remercie Madame Christelle Doidy pour son travail effectué au sein de l'ASECFC ces deux dernières années.

#### **Présentation des nouvelles ordonnances**

- Madame Schlageter présente et remet un dossier à chaque participante, sur les modifications liées à la formation d'esthéticienne et qui prendra effet à partir de 2007.
- Madame Treccani présente également la nouvelle ordonnance sur la micro dermopigmentation qui concerne les tatoueurs, piercings et les esthéticiennes spécialisées en maquillage permanent, qui prendront désormais le nom de pigmentologues et qui pourront passer un examen qui validera leurs compétences en la matière.

Fin de l'Assemblée Générale vers 16 heures 30